



Sorties familles été 2019

INSCRIPTIONS A PARTIR DU **SAMEDI 08 JUIN 2019 A 14H.**

SAMEDI 29 JUIN :

SAFARI de PEAUGRES (Ardèche)

Le Safari de Peaugres est la sortie famille idéale pour tout connaître sur les animaux !

Venez découvrir plus de 1000 animaux, entre le Safari en car (1h minimum) et la visite du parc à pied. Votre journée au safari de Peaugres sera largement remplie.

Trajet : 1h15 environ - rendez-vous place Tolozan à 9h (avec votre pique-nique)

Ou

SAMEDI 20 JUILLET : TOUROPARC

Les familles sont unanimes : Touroparc à l'avantage d'allier la baignade avec piscine et toboggans, et la visite d'un parc animalier : les enfants adorent ce parc !

Trajet : 1H- rendez-vous place Tolozan à 9h (pique-nique et maillots)

MERCREDI 10 JUILLET :

Lac de BOUVENT (Bourg en Bresse)

Une belle plage surveillée bordée de pelouses ombragées, des aires de jeux, et des activités au choix pour profiter d'une belle journée en famille !

Trajet : 1h15 environ- rendez-vous place Tolozan à 9h (avec pique-nique et nécessaire de baignade)

Ou

SAMEDI 27 JUILLET :

Lac du MOULIN (Meyrieu les Etangs)

La base de loisirs du moulin c'est avant tout une baignade dans une eau de qualité classée très bonne. Baignade surveillée, toboggan aquatique, tables de pique-nique, grandes pelouses vous permettront de passer une agréable journée en famille.

Trajet : 1h15 environ- rendez-vous place Tolozan à 9h (avec pique-nique et nécessaire de baignade)



ATTENTION ! 2 inscriptions maximum par famille : au choix : un lac + un parc

Règlement obligatoire de la sortie au moment de l'inscription : chèque ou espèces (pas de réservation possible sans règlement)

IMPORTANT : penser à apporter un quotient familial CAF de moins de 3 mois.

Tarifs PEAUGRES et TOUROPARC

Quotient Familial CAF inférieur à 750€			Quotient Familial CAF de 750€ à 1 000€			QF + DE 1000€		
moins de 3 ans	3 à 18 ans	+ de 18 ans	moins de 3 ans	3 à 18 ans	+ de 18 ans	moins de 3 ans	3 à 18 ans	+ de 18 ans
4€	6€	9€	5€	7€	10€	9€/12€	24€/27€	24€/27€

Tarifs sorties lacs

Quotient Familial CAF inférieur à 750 €			Quotient Familial CAF De 750 € à 1 000€			QF + DE 1000€		
-de 4 ans	4 à 18 ans	+ de 18 ans	-de 4 ans	4 à 18 ans	+ de 18 ans	moins de 4 ans	4 à 15 ans	+ de 18 ans
2€	4 €	6,50 €	3€	5 €	7,50 €	9	11 €	13 €

+Adhésion annuelle obligatoire au centre social : 18€ par famille

Centre Social Quartier Vitalité
7, rue St Polycarpe
69001 Lyon
tel : 04 78 39 36 36

QUARTIER VITALITÉ



Règlement des Sorties

Familles

- ◆ Les sorties familiales s'adressent **prioritairement aux familles du 1^{er} arrondissement.**
- ◆ **Aucune inscription ne peut se faire par téléphone.**
- ◆ **Le règlement se fait impérativement sur place au moment de l'inscription par chèque ou espèces. (pas de réservation)**
- ◆ **La présence d'un parent est obligatoire le jour de l'inscription. Il n'est pas possible de se faire représenter ou inscrire par une autre famille.**
- ◆ L'inscription est possible **uniquement pour les parents et leurs enfants.** Tout enfant doit être accompagné par son/ses parent(s) ou grand(s)-parent(s).
- ◆ **L'adhésion au Centre Social est obligatoire :**
 - Adhésion individuelle = 9€ ;
 - Adhésion familiale = 18€
- ◆ **Le tarif des sorties familiales :**
 - * Il comprend le transport aller-retour, le prêt de matériels, l'assurance et le droit d'entrées aux parcs ou à la base de loisirs, selon la sortie. Pour les activités autonomes, les forfaits, locations et assurances sont à votre charge. Une salle hors-sac ou un espace pique-nique est réservé pour chaque sortie familiale.
 - * La participation est fixée en fonction du quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'inscription ne pourra se faire que sur **présentation d'un justificatif CAF de moins de 3 mois.**
- ◆ Pendant la journée **les enfants sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s).**
- ◆ N'oubliez pas d'amener votre pique-nique, un goûter, de l'eau et le matériel adéquat.
- ◆ **Aucun remboursement** ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical, ou en cas d'annulation de la sortie par le Centre Social. Le Centre Social se réserve le droit d'annuler la sortie familiale en cas de mauvais temps.
- ◆ Les horaires de départ et d'arrivée vous seront donnés au moment de votre inscription ou par téléphone. En cas de retard ou d'absence le jour du départ, aucun remboursement ne sera effectué. **Les rendez-vous sont fixés 15 minutes avant le départ du car. Les retardataires ne seront pas attendus et ne seront pas remboursés.**